

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTRÉAL

**SOMMAIRE**

I Offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Le curé Leclerc de Sainte-Anne-de-Woonsocket. — IV Les anglicans sur le chemin de Rome. — V Courtes réponses à diverses consultations. — VI L'abbé Henri Magnan — VII Société d'une messe.

**AU PRONE**

Le dimanche, 22 février

On annonce :

La fête de saint Mathias ;

Les Cendres et le Carême ;

L'ouverture des exercices du mois (1) de mars;

Dans le diocèse de Joliette, la collecte pour les oeuvres diocésaines.

NOTE.—En Carême on récite l'Angelus debout, le samedi midi, le soir et toute la journée du dimanche.

**OFFICES DE L'EGLISE**

Le dimanche, 22 février

Messe de la Quinquagésime, **semi-double** (privil. contre tout office de 2e cl.); mém. de S. Pierre et de S. Paul; préf. de la Trinité. — Vêpres du dim.; mém. 1o de S. Pierre Damien, 2o de S. Pierre, 3o de S. Paul.

Le mercredi, 25 février

Bénédictio et distribution des cendres; messe propre, **simple** (privil. contre tout office de 1e cl.); mém. de sainte Marguerite de Cartone, 3e or. **A cunctis**, préf. du carême.

(1) Indulgences: 1o 300 jours chaque jour, pour ceux qui, en particulier ou en public, font pendant ce mois quelque exercice de piété (prières ou actes de vertu) en l'honneur de saint Joseph ; — 2o indulgence plénière au jour de leur choix, en ce mois ou l'un des huit jours suivants, pour ceux qui auront été fidèles tout le mois à ce pieux exercice, moyennant *confession, communion* et prière aux intentions du Souverain-Pontife. On peut aussi commencer ces exercices en février, (le 16), pour les terminer la veille de la fête de saint Joseph (le 18 mars). Le temps de la Passion pendant lequel la statue de ce saint est couverte n'empêche pas de lui rendre les mêmes hommages.

## TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 1 mars

Comme le I dim. du Carême (le 1) est privilégié contre tout office même de 1e cl. (Rubr. génér. du brev., titre X, n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre VI; Décret génér. du 2 déc. 1896, III n. 3754). Par conséquent, on anticipe au 2 les solennités de titulaires qui tombent entre le 22 février et le 1 mars.

J. S.

## PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	24 février.	— Saint-Léonard-de-Port-Maurice.
Jeudi,	26	— Sainte-Dorothee.
Samedi,	28	— Saint-Denis.

## LE CURE LECLERC

DE SAINTE-ANNE-DE-WOONSOCKET

E n'est pas sans une particulière émotion que nous entreprenons de rendre hommage à la mémoire du bon et si aimable curé Leclerc, de Sainte-Anne-de-Woonsocket, que la mort a saisi, si inopinément, dans un tramway de New York, où il était de passage avec un groupe d'amis, au soir du 28 janvier dernier. Les comptes rendus de *La Tribune* de Woonsocket nous racontent qu'on lui a fait des funérailles triomphales. L'évêque du diocèse, Mgr Harkins, le gouverneur de l'Etat, M. Pothier, plus de trois cents prêtres, des délégations de près de quarante sociétés, et tout le peuple de Woonsocket on peut le dire, ont tenu à rendre les derniers honneurs à ce prêtre plein de mérites. L'un de ses confrères, M. l'abbé Labossière, a prononcé une belle oraison funèbre, sobre, juste, digne et d'un goût très sûr. Mgr l'évêque a ajouté d'heureuses paroles, où, après avoir noté que le défunt était le premier prêtre par elle ordonné, Sa Grandeur a dit son affection et sa haute estime pour celui qui fut de longues années l'un de ses conseillers diocésains et toujours son ami, son pré-

tre dévoué, son fils obéissant. Puis on a porté le corps du cher curé au cimetière, en grande pompe, et M. l'abbé Béland — l'ami de coeur du défunt — qui avait officié au service, a donné une dernière bénédiction aux restes mortels.

Bref, j'y reviens sans vouloir y insister, ces funérailles furent vraiment un triomphe. Et il me semble qu'ici au Canada nous devons saluer avec un respect tout spécial, quand ils disparaissent de cette vie, ceux de nos frères, prêtres ou laïques, qui grandissent ainsi, loin de nous, le patrimoine d'honneur de notre race et de notre foi. Ceux qui parmi nous — et ils sont nombreux — ont visité quelquefois leurs confrères de la Nouvelle-Angleterre, savent quel zèle et quel dévouement pour les âmes se cachent pour eux, le plus souvent, sous les dehors d'une vie très chargée de soucis matériels. La plupart de ces prêtres des Etats, qui desservent les Franco-Américains, sont nés au Canada, ont étudié dans nos maisons, ont été ordonnés par nos évêques. Ils sont, je pense, avec nos incomparables religieuses-institutrices, les meilleurs anneaux de la chaîne invisible, mais si forte, qui rattache à nous ce million de compatriotes que nous comptons par-delà la ligne quarante-cinquième. Pour être devenus, en grand nombre, des constructeurs et des hommes d'affaires, nos frères du clergé franco-américain n'ont rien perdu de l'amour du pays et du foyer qui les ont vu naître. Ils nous reçoivent "le coeur sur la main", comme disait M. Arnould en décrivant les moeurs canadiennes, et ce *coeur* est profond, et cette *main* est large. Plus libres d'allure nécessairement que nous ne le sommes ici, ils gardent bien les qualités de la race: ce sont des prêtres gentils-hommes, à qui le zèle semble être comme une seconde nature et dont le dévouement à leurs chers Canadiens et à leurs oeuvres diverses est inlassable. En un mot qui résume tout, ils nous font honneur; nous avons le droit d'être fiers d'eux, et, à l'occasion, de le dire ou de l'écrire.



Avec les Dauray, les Prévost, les Crevier, les Dugas, les Davignon, les Rainville, les Lessard et les Deslauriers, le regretté curé Leclerc, de Sainte-Anne-de-Woonsocket, était bien, au premier rang, de ceux-là dont je viens de parler. Il n'avait peut-être pas de talents transcendants et ses qualités furent, je crois, plutôt solides que brillantes au sens mondain du mot. Mais quel brave homme c'était ! aimable, serviable, charitable. Il a fait autour de lui, pendant vingt-cinq ans, sans que cela parut beaucoup à des yeux indifférents, immensément de bien. Ses paroissiens, qui aimaient sa paternelle simplicité, ont connu le prix de ses conseils, et, souvent, la générosité de son cœur. Ses confrères ont pu de même apprécier la sagesse de ses avis et le charme si prenant de son amitié affable et courtoise. Ses amis du Canada, qui le visitaient, étaient chez eux chez lui, et l'on gardait de son hospitalité si franche et si cordiale le meilleur souvenir. Aux passants, il avait l'air d'administrer sa paroisse sans y voir de très près ; mais tous ceux qui l'ont assisté dans l'exercice du saint ministère, à Sainte-Anne, savent parfaitement que, même quand il était loin en voyage, le Père Leclerc suivait son monde, ses gens, ses œuvres et ses affaires avec une attention et une affection que rien ne troublait jamais.

“ Dimanche dernier — écrit *La Tribune* du 3 février — du haut de la chaire, l'un de nos prêtres faisait d'un mot l'éloge du regretté défunt en disant : *C'était un homme de cœur !* Nulle parole ne pouvait exprimer plus éloquemment ce que fut celui qui, dans toute l'acception du mot, donna sa vie pour ses brebis. Il aima de toute son âme ceux qui étaient confiés à ses soins et il en fut aimé. ” Puis, parlant des funérailles, l'auteur du même article ajoutait plus loin ces lignes bien signifi-

catives: " Aujourd'hui le peuple franco-américain de notre ville a rendu les derniers devoirs à l'un de ses prêtres les plus distingués dans une manifestation grandiose. Et si la douleur que nous éprouvons tous peut être atténuée, le spectacle qui s'est déroulé aujourd'hui dans nos rues doit sûrement l'adoucir. Encore une fois, la race française a prouvé qu'elle est avant tout et toujours profondément catholique, que pour elle le prêtre est le chef et le père, que par conséquent l'avenir ne saurait nous effrayer. Tant que nous croirons, tant que nous saurons aimer ceux que Dieu nous a donnés pour chefs, tant que nous saurons leur obéir, non seulement nous resterons ce que nous sommes, mais nous pourrons aspirer aux plus hautes destinées. "

• • •

M. l'abbé Napoléon Leclere était né à Milton, au Canada, le 16 septembre 1861. Il étudia à Saint-Hyacinthe, où il fut le confrère de classe de M. le chanoine Dauth, de Montréal, et de M. le curé Bourgeois, d'Artic. En passant au diocèse de Providence, à la fin de son cours, il alla terminer ses études théologiques au séminaire de Brighton, près Boston. Le 25 juin 1887, Mgr Harkins, qui faisait ce jour-là sa première ordination, l'ordonnait prêtre. Vicaire à Central Falls (1887-1890), puis quelques mois à Pawtucket, il devint (1890) le premier curé et le fondateur de la paroisse de Sainte-Anne-de-Woonsocket. Il devait garder ce poste un quart de siècle environ.

Ce que M. Leclere a fait, en vingt-cinq ans, à la SOCIAL, comme disent les gens de Woonsocket en parlant du territoire de la paroisse de Sainte-Anne, c'est toute l'oeuvre de sa vie, mais c'est une belle oeuvre et qui suffit à la remplir. Il avait récemment entrepris de compléter cette oeuvre par la construction d'une belle église. Il n'a pas eu le temps de voir la réalisation de son grand rêve de curé. Mais il avait mis tout

en voie. Son éloquent panégyriste, M. l'abbé Labossière, a parlé avec bonheur de ce qu'il avait fait pour l'église temporaire, pour les écoles, pour le gymnase, pour le presbytère. Il a loué son zèle, son activité, sa charité surtout : " Charité inépuisable, s'écriait-il, qui lui fit abriter sous le toit de son presbytère tant d'infortunes et relever ainsi tant de courages abatus... " Il est certain, au dire de tous, que sa vie a été fort remplie et fructueuse.

Il aimait voyager, et, en ces dernières années surtout, il voyagea beaucoup. Sa santé le réclamait et ses affaires n'en souffraient pas. Je l'ai dit, il était de ceux qui savent suivre les choses de loin. Il fit plusieurs voyages en Europe et en rapporta d'édifiants souvenirs. Nous le voyions à Montréal assez souvent. Nous aimions tous, à l'archevêché, son commerce si simple, si digne et si aimable en même temps. Court, un peu trappu, avec une figure plutôt énergique, que traversait parfois je ne sais quelle barre de souffrance — car il avait l'air souffrant depuis plusieurs années — M. Leclerc était resté très canadien. Il aimait, certes, son pays d'adoption, sa paroisse, ses oeuvres; mais il n'oubliait pas Milton, ni Saint-Hyacinthe, ni ses amis.



" Après une vie si fructueuse — a dit M. le curé Labossière en terminant l'oraison funèbre du défunt — après une vie si fructueuse en bonnes oeuvres, qu'importe si la mort est venue tout d'un coup, comme un voleur la nuit... Elle l'a saisi subitement, elle ne l'a pas surpris à l'improviste... Il était prêt... Le matin même, il était monté au saint autel... Qu'a-t-il dit à Dieu en ce matin, et que Dieu lui a-t-il dit?... C'est le secret de l'éternité; mais il nous est permis de faire très large et très belle la part de la miséricorde divine..."

C'est qu'en effet, hélas! comme cela se présente si souvent

pour les prêtres, la mort de M. Leclerc a été bien soudaine. Avec quelques confrères — MM. Béland, Labossière, Grenier, Triganne et Grenier — M. Leclerc avait décidé de faire un voyage à la Havane. Ils s'étaient rendus tous à New York le 28, et ils devaient s'embarquer le lendemain. Le soir, M. Leclerc, qui paraissait relativement très bien, voulut faire un tour de tramway. Il partit seul. Et c'est dans le tramway de la 43e rue, près de la 7e avenue, que soudain l'apoplexie vint le foudroyer au milieu de parfaits étrangers. On le porta sur la chaussée. Un médecin d'ambulance arriva pour constater sa mort, et ce fut tout. Par des cartes qu'il avait sur lui, on sut son nom. On fit des recherches dans les hôtels. Une demi-heure plus tard, ses amis et compagnons de voyage prenaient charge de ses restes mortels.

La nouvelle de cette mort foudroyante jeta la consternation dans Woonsocket. Le matin, à la messe de 6 heures, dans l'église Sainte-Anne, M. l'abbé Fauteux annonça qu'on allait prier pour " l'un des plus anciens membres de la paroisse "... C'est que, sans doute, il venait d'apercevoir le père et la mère du regretté défunt, qui assistaient à la messe, et il n'avait pas osé dire tout haut le nom qui déjà se chuchotait de bouche en bouche... Les vénérables parents, voyant l'émotion autour d'eux, se rendirent à la sacristie, et on leur apprit, avec les ménagements voulus, la triste vérité.

J'ai dit plus haut l'éclat triomphal des cérémonies de ses funérailles. J'ai essayé aussi de raconter un peu sa vie. Mais tout cela est bien pâle, je le sens. Si pourtant l'hommage est modeste, je puis assurer aux confrères de la Nouvelle-Angleterre que, cet hommage, il est sincère.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

---

## LES ANGLICANS SUR LE CHEMIN DE ROME

### FLEURS ET FRUITS (1)

**L**n n'est pas rare de trouver des esprits qui, s'intéressant aux choses religieuses d'Angleterre, regrettent que le magnifique *mouvement d'Oxford* n'ait pas eu un lendemain, et qui, parce qu'aujourd'hui il n'y a plus ni un Newman, ni un Manning, s'imaginent volontiers que ce mouvement a été arrêté dans sa marche.

Mais, pour quiconque suit de près ce qui se passe dans les milieux protestants, il est évident que les conséquences du mouvement se font sentir plus que jamais. Seulement, c'est un mouvement régularisé, continu, sans éclat. Et pourtant, s'il attire moins l'attention, il s'impose d'autant plus aux esprits.

A part quelques fanatiques, pour qui les déclamations furibondes contre l'Eglise catholique sont un gagne-pain de moins en moins assuré, il est rare de trouver des protestants qui déniaient à cette Eglise non seulement son droit à l'existence, mais encore la vérité de sa position. C'est là un premier fait acquis, une première conséquence du mouvement. Et c'est déjà un grand pas. Quelle différence entre la vie au grand air, vie publique, vie sans entraves et sans insultes, et la vie cachée, presque honteuse, à peine tolérée, telle que l'a si éloquemment décrite Newman dans son fameux sermon " le second printemps ". De là au respect, à la sympathie, à l'admiration, puis à l'imitation, il n'y a pas loin. C'est un fait qui frappe aujourd'hui tous les yeux : le culte catholique est comme le modèle que l'on s'efforce d'imiter ; et plus l'imitation est exacte, plus la religion acquiert d'influence sur les âmes.

(1) Cette lettre-article, adressée à l'Agence Internationale de Rome, a été écrite de Londres, le 13 novembre dernier. Elle est fort intéressante.

Aussi il est injuste de mesurer les progrès faits par l'Eglise catholique au seul chiffre des conversions officielles ; il y a une autre avance, un autre gain bien plus considérable, quoique moins visible : c'est l'avance vers Rome de l'immense corps qui porte différents noms, Haute Eglise ou Ritualisme. Cela, c'est le mouvement d'Oxford régularisé, réduit en système, qui entraîne avec lui des millions d'adhérents.

Le résultat final sera nécessairement, pour un nombre croissant d'année en année, l'adhésion à l'Eglise romaine. Certes, dans une masse, quelques individus seuls sont en état de se rendre compte complètement des raisons décisives qui entraînent les changements religieux ; les autres suivent, les autres croient sur la foi qu'ils ont dans leurs chefs. Des études, des convictions personnelles, ne changeront la foi que d'un petit nombre. Mais les conversions par groupes, plus ou moins nombreux, n'auront lieu que lorsque ces groupes auront été préparés de loin.

C'est cette préparation que fait involontairement, mais efficacement, la Haute Eglise ; chaque jour une innovation nouvelle la rapproche extérieurement de nous. Comme tout le monde le sait, les chapelles où les coutumes et dévotions romaines sont introduites ressemblent étrangement à nos églises : confessionaux, chemins de croix, statues, bannières, rien n'y manque ! Et ces objets n'y sont pas seulement pour la montre ; les confessions sont fréquentes, ainsi que les communions, les exercices du chemin de la croix ont lieu régulièrement ainsi que les processions. Même nos dévotions au Sacré-Coeur et à la Sainte-Vierge y trouvent leur place. Les ministres sont persuadés qu'ils célèbrent véritablement la sainte Messe ; les fidèles l'entendent avec piété. C'est de notre Missel latin qu'ils se servent, et c'est en latin que les fidèles répondent. L'illusion et la ressemblance ne peuvent être poussées plus loin.

Qu'on ne croie pas surtout que ce sont là des cas isolés. Il

n'est pas de ville qui n'ait son centre ritualiste; et la campagne est peu à peu envahie. N'est-ce pas là le mouvement d'Oxford, le mouvement vers Rome, entré dans la période d'évolution ordinaire? Aussi les conversions se multiplient. Si l'on n'en parle pas beaucoup, c'est qu'elles ne sont plus que des événements ordinaires.

Dernièrement, sept ministres prenaient le chemin de Rome pour faire leurs études théologiques et recevoir l'ordination sacerdotale, et ce fut un fait divers à peine signalé. Il faut la conversion de tout un monastère comme celui de Caldey, pour que l'opinion s'émeuve un instant.

Avant de longues années, j'en ai la ferme conviction, des paroisses presque entières suivront leurs ministres dans l'abjuration de l'hérésie et n'auront que peu à changer dans leurs habitudes pour être de fervents catholiques.

Le "second printemps", célébré par le cardinal Newman, n'était pas une simple métaphore. Il avait annoncé des fleurs et des fruits qui ont paru en leur saison.

Seulement, il faut prendre garde à ce que l'évolution du mouvement d'Oxford, amenant ses adhérents de plus en plus à un simili-catholicisme, ne soit, indirectement et pour un certain nombre de personnes, une forme équivoque qui leur donne l'impression d'être arrivés au but. Il faut que le mouvement soit une "étape", car c'est sa seule raison d'être.

En effet, l'anglicanisme soi-disant catholique n'est plus l'anglicanisme traditionnel et n'est pas encore le catholicisme proprement dit, le catholicisme romain. Il faut insister inlassablement auprès de l'opinion publique sur ce point de vue, que personne ne pourrait sérieusement contester. Sans doute, il faut donner le temps nécessaire à l'achèvement de l'évolution; mais il ne faut pas oublier le revers de cette médaille; autrement, nous risquons de voir ce "second printemps" ne laisser pour l'été que des fleurs fanées.

D. W.

## COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

---

### 1o Indulgence de : " Notre-Dame de la Bonne Mort, p. p. n. "

N'y a-t-il pas une nouvelle invocation enrichie d'indulgence pour obtenir la grâce d'une bonne mort? J'aimerais à la connaître, ainsi que la valeur de l'indulgence.

Il existe plusieurs prières plus ou moins longues pour obtenir la grâce d'une bonne mort, et qui sont enrichies d'une indulgence de 100 (l'une de 200) jours, qu'on peut gagner une fois par jour. Mais comme il s'agit d'une invocation, on vise sans doute celle-ci : " Notre-Dame de la Bonne Mort, priez pour nous ", qui, récitée matin et soir, avec trois *Ave Maria*, fait gagner 300 jours d'indulgence.

Toutefois cette indulgence n'est pas *générale*, c'est-à-dire accordée à tous les fidèles en général, mais *particulière*, c'est-à-dire accordée seulement à une catégorie déterminée de fidèles. En effet, cette invocation est propre à l'Association de Notre-Dame de la Bonne Mort, et si tous les fidèles peuvent la réciter, les seuls associés peuvent en gagner l'indulgence (1).

### 2o Messes de " Requiem " en Carême

Il est difficile de s'entendre sur la permission ou la défense de chanter des messes de *Requiem* pendant le Carême. La *Semaine*

---

(1) Cette association, n'est pas inconnue de nos lecteurs. La *Semaine* en a parlé le 26 mai dernier. Le 21 juillet, elle publiait une lettre très bienveillante de notre saint Père le pape, dans laquelle, il disait: " Dépensez tous vos efforts à étendre cette association chaque jour de plus en plus et à la rendre partout florissante, tant par le nombre des associés que par l'éclat des vertus chrétiennes ". Les prêtres de Sainte-Marie, à qui est confiée cette association, ont obtenu de plusieurs de nos évêques la nomination d'un prêtre chargé de l'oeuvre. L'abbé Joseph Saint-Denis, est le zéléateur pour le diocèse de Montréal.

*religieuse* aurait-elle l'obligeance de nous renseigner avant le Carême sur ce point d'ordre si pratique ?

La *Semaine* en a déjà parlé. Plusieurs de nos lecteurs ont aussi reçu, sur ce point, un enseignement sûr dans l'*Ami du clergé*, qui compte heureusement beaucoup d'abonnés en ce pays. D'ailleurs, tous peuvent facilement aller aux sources, c'est-à-dire, lire dans les nouvelles rubriques, au titre VI, les Nos 2 et 5 qui règlent cette matière. Mais outre la rubrique qui contient l'enseignement de droit commun pour tous les diocèses, il faut tenir compte de l'indult en vigueur dans son diocèse et qui constitue le droit particulier ou propre. Toutefois comme la plupart préfèrent trouver ici même les conclusions auxquelles ces recherches les conduiraient, nous essaierons de les satisfaire.

Commençons par le droit commun. Jusqu'en 1912, il était permis, de droit commun, de lire des messes de *Requiem* aux semi-double, simples et fêtes non privilégiées; on pouvait aussi, ces mêmes jours chanter ces messes de *Requiem* (quotidiennes). Mais, à l'occasion de la réforme du bréviaire, vu que l'on pouvait désormais dire ces messes en un plus grand nombre de jours, l'Eglise, pour favoriser la célébration des messes de fêtes, ou de dimanches célébrées sur semaine, a restreint les jours où il serait désormais permis de lire ces messes quotidiennes de *Requiem*. Mais elle n'a pas changé les jours où il sera permis de les chanter, vu que ces messes chantées proviennent d'une charge de l'église, d'une exigence du ministère, tandis que les messes lues sont d'ordre privé. Au No 2, elle donne les règles pour les messes basses de *Requiem* qu'elle appelle messes privées, au No 5 elle parle des messes chantées de *Requiem*. Depuis 1913, les messes basses (privées) de *Requiem* (quotidiennes) ne sont permises, en Carême, qu'un jour chaque semaine, le premier qui est libre, ordinairement le lundi, sinon le mardi; son choix n'est pas laissé à chaque

prêtre, ni même à chaque curé ou recteur d'église. Ce jour est indiqué dans tous les ORDO, d'une manière qui varie avec les rédacteurs. Depuis 1913, les messes chantées (*quotidianae*) de *Requiem* sont donc permises les mêmes jours qu'autrefois. Voilà pour le droit commun.

Quand aux indults qui permettent dans un diocèse les messes (*quotidianae*) de *Requiem* chantées, soit deux jours, soit trois jours, chaque semaine, au choix du recteur de l'église, en des jours de rite double mineur ou majeur, ils ne sont pas touchés par la nouvelle rubrique, puisqu'elle n'introduit pas de changement pour les messes chantées.

Prenons pour exemple la semaine du premier dimanche du Carême, selon l'ORDO de Montréal, pour 1914. Les 2, 3, 4 et 5, les messes chantées de *Requiem* sont permises de droit commun; les 6 et 7, elles le sont par l'indult diocésain. Un curé peut donc annoncer le dimanche, 1 mars, les messes (*quotidianae*) de *Requiem* chantées tous les jours de la semaine (et plusieurs par jour, puisqu'il n'y a aucune limite ni dans les rubriques ni dans l'indult sur ce point). Dans la semaine suivante, il y a trois doubles et jours semi-double ou ferial. On pourra donc y chanter, de droit commun, ces messes les 10, 11 et 14; on le pourra aussi, de droit particulier, les 9, 12 et 13, dans les diocèses qui ont un indult pour trois jours par semaine, ou seulement en deux de ces jours, dans les diocèses où l'indult renouvelé dernièrement n'accorde que deux jours par semaine.

Mais en toute cette pratique, il faut éviter, comme l'on voit, de confondre les messes chantées qui constituent le culte public et qui n'ont pas subi de changement dans la réforme, avec les messes basses de *Requiem* qui sont appelées privées et ont été réduites par la rubrique (No 2). Les divers ORDO ne donnent pas de renseignements pour les messes chantées, à moins que pour excès de clarté, ils ne disent que leurs règles

ne sont pas changées. Mais tous les ORDO indiquent en certains jours de rite semi-double ou simples ou de férie ou de dimanche remis sur semaine, que les messes (quotidiennes) de *Requiem* sont permises ou défendues (selon la rubrique X, 2) ; il ne faut pas étendre cette défense aux messes chantées.

La consultation et cette réponse ne portent que sur les messes (quotidiennes) de *Requiem* (comme le mot si souvent répété entre parenthèses l'indique suffisamment). On sait en effet que les messes basses de *Requiem* privilégiées (c'est-à-dire accordées pour des jours d'office double) suivent d'autres règles, comme on l'a vu dernièrement au No. du 2 février. Il n'est pas non plus ici question des messes votives (autres que celles de *Requiem*) soit lues, soit chantées, que la nouvelle rubrique (X, 2) ne permet plus pendant le Carême.

Faut-il espérer que cette réponse, jointe à la lecture des diverses notes publiées, à grande peine, dans l'ORDO, suffira pour écarter toute discussion et produire l'uniformité ?

J. S.

---

### L'ABBE HENRI MAGNAN

---

**E** 30 janvier, s'éteignait à l'Hôtel-Dieu de Montréal, après huit jours seulement de maladie, un confrère encore jeune (36 ans), M. l'abbé Henri Magnan, vicaire à la nouvelle paroisse du Saint-Rédempteur (Hoche-laga). Pour être inattendue, cette mort pourtant n'a guère surpris. En novembre 1908, il nous souvient que son oncle, l'ancien curé de Sainte-Lucie, M. l'abbé Arcade Magnan, mourait comme cela, très vite, frappé au coeur par une engine, ou peut-être au cerveau par un coup de sang. Et l'on ne pouvait voir l'abbé Henri sans penser à son oncle défunt, le curé Arcade: il semblait que lui non plus, il ne vivrait pas vieux.

L'un des maîtres qui l'ont le mieux connu nous écrit de l'Assomption que l'abbé Henri, qui était suffisamment doué, se fit surtout remarquer au collège par un grand sens pratique. D'un caractère plutôt timide et apparemment solitaire, il aimait pourtant le mouvement et la vie de ses camarades, et, une fois la gêne dominée, il savait être un joyeux compagnon. Il riait d'un si bon coeur quand fusait quelque saillie, qu'on l'aimait bien et qu'on recherchait sa société. Il n'avait pas beaucoup d'attrait peut-être pour les choses de piété sensible; mais ses convictions étaient sérieuses et solidement assises.

Déjà, aux jours de sa vie écolière, on nota qu'il gardait le silence plutôt que de prendre part à des conversations peu charitables. Volontiers, semble-t-il, il aurait affirmé par son attitude et son mutisme: " Ah! si chacun s'occupait de ses affaires! " A coup sûr, les médisants et les indiscrets n'étaient pas ses amis.

Plus tard, dans le ministère, à Napierville, à Hochelaga, à Saint-Charles, à Saint-Eusèbe, à Saint-Edouard et à Saint-Rédempteur — où il fut successivement vicaire, l'abbé Magnan garda ses bonnes habitudes de discrétion et de charité. Il eut le mérite de triompher partiellement de certain défaut de langue, qui lui était naturel, et, à force d'attention, parvint à donner des instructions solides et vraiment instructives. " En chaire, on ne le reconnaît plus ", disait de lui l'un de ses curés.

S'il eût vécu et si les circonstances l'eussent amené à prendre charge d'une paroisse, ses anciens maîtres avaient compté, et ses amis et confrères du ministère comptaient, qu'il eût été un excellent administrateur, énergique, ferme, suivi et habile.

Mais la vie ne lui a pas permis de donner toute sa mesure. Frappé soudainement, en voyage, sur la rue, il entra chez des amis. On le fit transporter à l'Hôtel-Dieu, où, après huit

jours de maladie et presque tout de suite d'agonie, il mourait, muni des sacrements de l'Eglise, le 30 janvier.

Il était né le 11 avril 1877 et avait été ordonné le 30 juin 1901. Un premier service a été chanté le 3 février à l'église du Saint-Rédempteur, sous la présidence de Mgr l'archevêque, et un autre, le lendemain, à l'Assomption, où a eu lieu la sépulture.

E.-J. A.

---

#### SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

---

Archevêché de Montréal, 6 février 1914.

M. l'abbé A. Nolin, décédé au cours du mois de janvier, à Toronto, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

ADÉLARD HARBOUR, prêtre, *chancelier*.

---

#### UNE PAGE NOUVELLE DE L'HISTOIRE DE LA TRAPPE D'OKA.

---

Election et bénédiction solennelle du Très Révérend Père Dom Pacôme Gaboury, deuxième Abbé de Notre-Dame-du-Lac.

Cédant à de nombreuses sollicitations, les moines d'Oka viennent de confier à la presse la relation détaillée des différents événements qui ont marqué pour leur abbaye les derniers mois de 1913 : la mort de Dom Antoine Oger, l'élection et la bénédiction de son successeur, Dom Pacôme Gaboury, le premier canadien-français élevé à la dignité abbatiale. Le volume, admirablement illustré, comprendra, outre le beau sermon de Mgr Emard, évêque de Valleyfield, les adresses et discours prononcés à l'occasion de la bénédiction abbatiale, des poésies d'une envolée superbe, écloses à l'ombre du cloître, au cours de ces mois de deuil et de joie que la Trappe d'Oka a traversés.

*Prix de l'exemplaire (franco).....* \$0.35.

On peut souscrire dès maintenant, en s'adressant à la Trappe, Qué.